Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 120	11 120		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	528	528		
Autres immobilisations corporelles	19 325	15 546	3 779	4 951
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**30 972**	**27 193**	**3 779**	**4 951**
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	3 240		3 240	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	36 528	8 100	28 428	28 476
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	175 406		175 406	265 853
Charges constatées d'avance	303		303	4 583
TOTAL III	**215 477**	**8 100**	**207 377**	**298 912**
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**246 449**	**35 293**	**211 156**	**303 863**

PROJET 22/02/2024

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	782	782
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	48 929	82 347
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 704	-33 418
Situation nette	**30 007**	**49 712**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**30 007**	**49 712**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	112 943	158 812
TOTAL III	**112 943**	**158 812**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 600	
TOTAL IV	**15 600**	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59	64
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 925	60 329
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 832	34 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 790	848
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	**52 606**	**95 339**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**211 156**	**303 863**

PROJET 22/02/202

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	143 100	127 558
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	385 000	366 235
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	689	70
Utilisations des fonds dédiés	158 812	260 979
Autres produits	7	3
TOTAL I	**687 608**	**754 845**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-3 240	
Autres achats et charges externes	324 879	377 482
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 546	4 862
Salaires et traitements	172 098	190 191
Charges sociales	75 982	84 286
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 673	3 640
Dotations aux provisions	15 600	
Reports en fonds dédiés	112 943	128 812
Autres charges	41	17
TOTAL II	**707 520**	**789 291**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-19 912**	**-34 446**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	606	1 028
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**606**	**1 028**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**606**	**1 028**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-19 306**	**-33 418**

PROJET 2022/2024

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	398	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	398	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-398	
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	688 214	755 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	707 919	789 291
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-19 704	-33 418

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

PROJET 22/02/2024

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Montant	%
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	*11 119.50*	*11 119.50*		
28050000 AMORT. CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	*-11 119.50*	*-11 119.50*		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
21541000 MATER.OUTIL.SERV.GEN	*528.00*	*528.00*		
28154100 AMORT. MAT.OUTIL.SERV.G	*-528.00*	*-528.00*		
Autres immobilisations corporelles	3 778.98	4 950.86	-1 171.88	-23.67
21817000 TRAVAUX AGENCEMENTS D/LOCAUX	*803.71*	*803.71*		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	*17 427.20*	*16 407.20*	*1 020.00*	*6.22*
21840000 MOBILIER	*1 094.00*	*1 094.00*		
28181700 AMORT. TRAVAUX AGENCEMENTS D/LOCAUX	*-803.71*	*-746.77*	*-56.94*	*-7.63*
28183000 AMORT. MAT.BUREAU ET INFORMATIQUE	*-13 648.22*	*-11 513.28*	*-2 134.94*	*-18.54*
28184000 AMORT.MOBILIER	*-1 094.00*	*-1 094.00*		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**3 778.98**	**4 950.86**	**-1 171.88**	**-23.67**
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	3 240.00		3 240.00	-
37000000 STOCK LIVRES LE MANIFESTE	*3 240.00*		*3 240.00*	-
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	28 427.73	28 476.07	-48.34	-0.17
40100000 FOURNISSEURS		*27.36*	*-27.36*	*-100.00*
40910000 FOURN.AVANCES ET ACOMPTES	*204.00*		*204.00*	-
40980000 FOURN.AVOIRS A RECEVOIR		*1 092.00*	*-1 092.00*	*-100.00*
43870000 ORG.SOC.AUTR.PROD.A RECEVOIR	*934.33*		*934.33*	-
44170000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	*7 078.40*	*7 078.40*		

PROJET 22/02/2024

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Montant	%
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		*7 234.00*	*-7 234.00*	*-100.00*
45500000 ADHERENTS	*27 700.00*	*15 800.00*	*11 900.00*	*75.32*
46701500 NDF I.MARTORELL		*17.62*	*-17.62*	*-100.00*
46711000 DEBOURS	*611.00*	*1 000.00*	*-389.00*	*-38.90*
46712000 DEBITEURS DIVERS		*476.69*	*-476.69*	*-100.00*
46713000 COMPTE HELLOASSO		*1 100.00*	*-1 100.00*	*-100.00*
49550000 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CC	*-8 100.00*	*-5 350.00*	*-2 750.00*	*-51.40*
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	175 406.29	265 852.73	-90 446.44	-34.02
51246000 BNP EPARGNE	*1 184.76*	*1 174.93*	*9.83*	*0.85*
51260000 BNP LIVRET A	*609.15*	*77 412.95*	*-76 803.80*	*-99.21*
51270000 BNP COMPTE COURANT 00010174253	*173 459.30*	*187 091.77*	*-13 632.47*	*-7.29*
53000000 CAISSE	*153.08*	*173.08*	*-20.00*	*-11.56*
Charges constatées d'avance	303.00	4 583.01	-4 280.01	-93.39
48600000 CHARGES CONST.AVANCE	*303.00*	*4 583.01*	*-4 280.01*	*-93.39*
TOTAL III	**207 377.02**	**298 911.81**	**-91 534.79**	**-30.62**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**211 156.00**	**303 862.67**	**-92 706.67**	**-30.51**

PROJET 22/02/2024

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde Au 31/12/2023	Solde Au 31/12/2022	Variation Montant	Variation %
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	782.22	782.22		
10630000 RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	*782.22*	*782.22*		
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	48 929.45	82 347.49	-33 418.04	-40.58
11000000 REPORT A NOUVEAU	*48 929.45*	*82 347.49*	*-33 418.04*	*-40.58*
Excédent ou déficit de l'exercice	**-19 704.32**	**-33 418.04**	**13 713.72**	**-41.04**
Situation nette	**30 007.35**	**49 711.67**	**-19 704.32**	**-39.64**
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	**30 007.35**	**49 711.67**	**-19 704.32**	**-39.64**
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	112 942.94	158 812.19	-45 869.25	-28.88
19402000 FONDS DEDIES ODYSSEE 2020	*828.00*	*20 585.18*	*-19 757.18*	*-95.98*
19402100 FONDS DEDIES ODYSSEE 2021		*19 240.21*	*-19 240.21*	*-100.00*
19402200 FONDS DEDIES ODYSSEE 2022	*4 343.93*	*67 001.59*	*-62 657.66*	*-93.52*
19402300 FONDS DEDIES ODYSSEE 2023	*80 022.10*		*80 022.10*	*-*
19412300 FONDS DEDIES ASIE 2023	*6 286.00*		*6 286.00*	*-*
19420500 FONDS DEDIES NORA 2021		*230.49*	*-230.49*	*-100.00*
19420600 FONDS DEDIES NORA 2022	*281.11*	*15 918.36*	*-15 637.25*	*-98.23*
19420700 FONDS DEDIES NORA 2023	*21 181.80*	*18 000.00*	*3 181.80*	*17.68*
19431800 FONDS DEDIES REUNION ODYSSEE 2023		*12 000.00*	*-12 000.00*	*-100.00*
19482100 FONDS DEDIES AFGHANISTAN		*5 836.36*	*-5 836.36*	*-100.00*
TOTAL III	**112 942.94**	**158 812.19**	**-45 869.25**	**-28.88**
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	15 600.00		15 600.00	-
15310000 PROV.INDEMNITE DEPART RETRAITE	*15 600.00*		*15 600.00*	*-*
TOTAL IV	**15 600.00**		**15 600.00**	
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				

PROJET 2/02/2024

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Montant	%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59.05	64.03	-4.98	-7.81
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	*59.05*	*64.03*	*-4.98*	*-7.81*
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 925.04	60 328.79	-33 403.75	-55.37
40100000 FOURNISSEURS	*14 245.04*	*46 252.79*	*-32 007.75*	*-69.20*
40810000 FOURN.FACTURES NON PARVENUES	*12 680.00*	*14 076.00*	*-1 396.00*	*-9.92*
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 832.03	34 097.53	-10 265.50	-30.11
42104000 PERS REM A.MERIAUX		*3 642.29*	*-3 642.29*	*-100.00*
42820000 DETTES POUR CONGES A PAYER	*7 005.00*	*5 064.00*	*1 941.00*	*38.33*
43100000 URSSAF	*5 256.00*	*10 025.00*	*-4 769.00*	*-47.57*
43725000 MUTUELLE APRIL	*1 712.37*	*3 652.18*	*-1 939.81*	*-53.12*
43726000 PREVOYANCE CADRE MUTEX	*732.73*	*736.44*	*-3.71*	*-0.41*
43730000 RETRAITE KLESIA	*1 761.93*	*3 120.28*	*-1 358.35*	*-43.53*
43736500 AG2R REUNICA PREVOYANCE		*202.34*	*-202.34*	*-100.00*
43820000 CH.SOC.CONGES A PAYER	*3 921.00*	*2 801.00*	*1 120.00*	*39.99*
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	*784.00*	*1 695.00*	*-911.00*	*-53.75*
44863000 FORMATION CONTINUE	*2 659.00*	*3 159.00*	*-500.00*	*-15.83*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 789.59	848.46	941.13	111.08
46701500 NDF I.MARTORELL	*42.19*		*42.19*	*-*
46708100 NDF I.CRUGEL		*71.96*	*-71.96*	*-100.00*
46708200 NDF C.BLIN	*257.47*		*257.47*	*-*
46709800 NDF A.MERIAUX		*46.00*	*-46.00*	*-100.00*
46709900 NDF DIVERS	*759.43*		*759.43*	*-*
46780000 CREDITEURS DIVERS	*730.50*	*730.50*		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL V	**52 605.71**	**95 338.81**	**-42 733.10**	**-44.82**
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**211 156.00**	**303 862.67**	**-92 706.67**	**-30.51**

PROJET 21/02/2024

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	143 100.00	127 557.74	15 542.26	12.18
75611000 COTISATIONS ADHERENTS FRANCE	*137 250.00*	*125 375.00*	*11 875.00*	*9.47*
75612000 COTISATIONS ADHERENTS EUROPE	*5 350.00*	*2 182.74*	*3 167.26*	*145.08*
75614000 COTISATIONS ADHERENTS AFRIQUE	*500.00*		*500.00*	*-*
Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	385 000.00	366 235.20	18 764.80	5.12
74146000 SUBVENTION MCC	*385 000.00*	*345 000.00*	*40 000.00*	*11.59*
74146100 AUTRES SUBVENTIONS		*21 235.20*	*-21 235.20*	*-100.00*
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	689.20	70.00	619.20	884.29
79100000 TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	*90.00*	*70.00*	*20.00*	*28.57*
79110000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	*599.20*		*599.20*	*-*
Utilisations des fonds dédiés	158 812.19	260 979.19	-102 167.00	-39.15
78940000 PRODUITS A REALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	*158 812.19*	*260 979.19*	*-102 167.00*	*-39.15*
Autres produits	7.00	2.92	4.08	133.33
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	*7.00*	*2.92*	*4.08*	*133.33*
TOTAL I	**687 608.39**	**754 845.05**	**-67 236.66**	**-8.91**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks	-3 240.00		-3 240.00	-
60370000 VARIATION STOCK LIVRES	*-3 240.00*		*-3 240.00*	*-*
Autres achats et charges externes	324 878.69	377 482.28	-52 603.59	-13.94
60410000 FRAIS FABRICATION LIVRES LE MANIFESTE	*11 095.53*		*11 095.53*	*-*
60430019 BOURSE ODYSSEE 2019		*600.00*	*-600.00*	*-100.00*
60430020 BOURSE ODYSSEE 2020	*10 472.00*	*3 600.00*	*6 872.00*	*190.89*
60430021 BOURSE ODYSSEE 2021	*11 700.00*	*24 940.00*	*-13 240.00*	*-53.09*
60430022 BOURSE ODYSSEE 2022	*30 175.00*	*20 140.00*	*10 035.00*	*49.83*
60430023 BOURSE ODYSSEE 2023	*10 671.00*		*10 671.00*	*-*
60430221 BOURSE PROGRAMME NORA 2021		*18 280.00*	*-18 280.00*	*-100.00*
60430222 BOURSE PROGRAMME NORA 2022	*11 520.00*	*2 700.00*	*8 820.00*	*326.67*
60430223 BOURSE PROGRAMME NORA 2023	*11 100.00*		*11 100.00*	*-*
60430300 BOURSE PROGRAMME NAFAS		*28 380.00*	*-28 380.00*	*-100.00*
60430400 BOURSE AFGHANISTAN	*4 116.67*	*14 000.00*	*-9 883.33*	*-70.59*
60630000 PETIT MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	*2 190.79*	*1 484.91*	*705.88*	*47.54*
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	*418.11*	*507.44*	*-89.33*	*-17.55*
61315000 HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE	*3 585.60*	*2 865.60*	*720.00*	*25.12*
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	*25 964.16*	*25 964.16*		
61321000 LOCATION ESPACE ARCHIVE	*2 552.85*	*2 364.24*	*188.61*	*7.99*

PROJET 22/02/2024

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
61553000 ENTRETIEN REPARATIONS MATERIEL MOBILIER ET BUREAU	501.81	3 408.89	-2 907.08	-85.27
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	448.43	431.73	16.70	3.70
61820000 DOCUMENTATION	534.31	46.00	488.31	+1 000.00
61850000 FRAIS SEMINAIRES CONFERENCES REUNIONS	31 913.28	163.20	31 750.08	+1 000.00
62180000 AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		5 649.08	-5 649.08	-100.00
62260300 HONORAIRES DIVERS	33 823.13	72 908.62	-39 085.49	-53.61
62261000 HONORAIRES AVOCATS		9 072.00	-9 072.00	-100.00
62262000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	18 246.40	16 364.00	1 882.40	11.50
62263000 HONORAIRES COMMISSAIRE COMPTES	4 010.40	3 568.40	442.00	12.39
62280000 AUT.REMUNER.& HONORAIRES		956.13	-956.13	-100.00
62300000 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	11 108.32	6 415.63	4 692.69	73.13
62330000 REUNIONS	216.60	69.00	147.60	214.49
62340000 CADEAUX	483.25	104.50	378.75	360.00
62360000 BROCHURES DEPLIANTS IMPRESSIONS	6 265.20	5 015.24	1 249.96	24.93
62380000 DIVERS POURBOIRES DONS COURANTS		100.00	-100.00	-100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 478.49	22 184.59	-706.10	-3.19
62515019 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2019		1 349.82	-1 349.82	-100.00
62515020 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2020	6 708.16	5 039.63	1 668.53	33.10
62515021 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2021	4 760.73	16 681.37	-11 920.64	-71.46
62515022 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2022	22 039.72	15 692.01	6 347.71	40.45
62515023 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2023	13 701.28		13 701.28	-
62517021 DEPLACEMENTS NORA 2021		3 167.63	-3 167.63	-100.00
62517022 DEPLACEMENTS NORA 2022	1 511.04	701.37	809.67	115.55
62517023 DEPLACEMENTS NORA 2023	2 915.17		2 915.17	-
62518000 DEPLACEMENTS NAFAS		13 352.49	-13 352.49	-100.00
62519000 DEPLACEMENTS AFGHANISTAN	868.80	1 631.20	-762.40	-46.72
62569000 FRAIS MATERIEL ET HEBERGEMENT AFGHANISTAN		8 968.49	-8 968.49	-100.00
62570000 RECEPTIONS	3 446.60	4 995.61	-1 549.01	-31.00
62579000 FRAIS REPAS AFGHANISTAN		4 600.00	-4 600.00	-100.00
62611500 FREE 06 30 42 57 88	213.90	220.98	-7.08	-3.17
62611900 FREE 07 82 26 87 22	240.36	235.40	4.96	2.13
62612000 FREE 06 81 93 15 87	266.99	290.80	-23.81	-8.25
62614000 FREE 01 53 34 97 00		246.55	-246.55	-100.00
62619000 FREE 06 84 74 33 08	252.71	242.70	10.01	4.12
62619100 FREE 07 82 81 38 89	256.78	231.46	25.32	11.26
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	616.63	445.95	170.68	38.34
62680000 AUTR.FRAIS POST.& TE		28.18	-28.18	-100.00
62780000 FRAIS BANCAIRES	1 204.49	1 285.28	-80.79	-6.30
62800000 AUTRES PRESTATIONS SERVICES		4 000.00	-4 000.00	-100.00
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 284.00	1 792.00	-508.00	-28.35
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 545.56	4 862.05	-1 316.49	-27.07
63110000 TAXE S/LES SALAIRES		412.00	-412.00	-100.00
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	3 545.56	4 450.05	-904.49	-20.31
Salaires et traitements	172 097.62	190 191.39	-18 093.77	-9.51
64116000 REMUNERATION O. PRADEM FAURE	79 495.87	79 378.92	116.95	0.15
64118000 REMUNERATION I.MARTORELL	32 254.96	32 008.76	246.20	0.77
64118280 REMUNERATION C. BLIN	7 721.70		7 721.70	-
64118500 REMUNERATION J.VERNIER	17 831.53	29 053.22	-11 221.69	-38.62
64118570 REMUNERATION I.CRUGEL	28 837.56	25 882.63	2 954.93	11.42
64119600 REMUNERATION A. MERIAUX		23 788.86	-23 788.86	-100.00
64120000 CONGES PAYES DANS L'EXERCICE	1 941.00	79.00	1 862.00	+1 000.00
64130000 PRIMES EXCEPT. POUVOIR D'ACHAT	3 000.00		3 000.00	-
64142000 INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	1 015.00		1 015.00	-
Charges sociales	75 982.06	84 286.03	-8 303.97	-9.85
64510000 COTISATIONS URSSAF	44 640.32	48 937.95	-4 297.63	-8.78
64525000 COTISATIONS MUTUELLE PREVOYANCE	10 011.31	13 323.93	-3 312.62	-24.86

PROJET 22/02/2024

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
64530000 COTISATIONS RETRAITE	*12 921.62*	*14 461.25*	*-1 539.63*	*-10.64*
64580000 COTISATIONS URSSAF DIFFUSEUR 1.1%	*257.00*	*27.50*	*229.50*	*817.86*
64589000 CH.SOC.S/CONGES PAYES	*1 120.00*	*34.00*	*1 086.00*	*+1 000.00*
64710000 CARTE TRANSPORT	*1 833.90*	*1 127.62*	*706.28*	*62.59*
64720000 TICKETS RESTAURANT	*3 859.94*	*4 338.78*	*-478.84*	*-11.04*
64730000 INDEMNITES TELETRAVAIL	*960.00*	*1 165.00*	*-205.00*	*-17.60*
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	*260.18*	*420.00*	*-159.82*	*-38.10*
64882000 CADEAUX AU PERSONNEL	*117.79*	*450.00*	*-332.21*	*-73.78*
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 672.59	3 640.11	2 032.48	55.85
68111000 DOT.AMORT. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		*1 389.92*	*-1 389.92*	*-100.00*
68112000 DOT.AMORT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*2 922.59*	*2 250.19*	*672.40*	*29.91*
68174000 DOT.PROV. DEPRECIATION CREANCES	*2 750.00*		*2 750.00*	*-*
Dotations aux provisions	15 600.00		15 600.00	-
68154600 DOT.PROV.INDEM.DEP.R	*15 600.00*		*15 600.00*	*-*
Reports en fonds dédiés	112 942.94	128 812.19	-15 869.25	-12.32
68940000 ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	*112 942.94*	*128 812.19*	*-15 869.25*	*-12.32*
Autres charges	40.99	17.27	23.72	141.18
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	*40.99*	*17.27*	*23.72*	*141.18*
TOTAL II	**707 520.45**	**789 291.32**	**-81 770.87**	**-10.36**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-19 912.06**	**-34 446.27**	**14 534.21**	**-42.19**
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	606.03	1 028.23	-422.20	-41.05
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*606.03*	*1 028.23*	*-422.20*	*-41.05*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	**606.03**	**1 028.23**	**-422.20**	**-41.06**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**606.03**	**1 028.23**	**-422.20**	**-41.06**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-19 306.03**	**-33 418.04**	**14 112.01**	**-42.23**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	398.29		398.29	-
67520000 VAL.COMPT.ELEMTS ACT IMMOS CORP.	*398.29*		*398.29*	*-*

PROJET 2023/2024

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI	398.29		398.29	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-398.29		-398.29	
Participation des salariés VII Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	688 214.42	755 873.28	-67 658.86	-8.95
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	707 918.74	789 291.32	-81 372.58	-10.31
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	-19 704.32	-33 418.04	13 713.72	-41.04

PROJET 22/02/2024

Société de Commissariat aux Comptes
183, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

38 rue du Faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Ce rapport contient 2 pages

Société de Commissariat aux Comptes
183, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE
Siège social : 38 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Neuilly sur Seine, le 9 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDISSEY

Jean-Baptiste PALIES

Société de Commissariat aux Comptes
183, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

38 rue du Faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Ce rapport contient 22 pages

Société de Commissariat aux Comptes
183, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE
Siège social : 38 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2023

Aux Membres

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 9 Avril 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDISSEY

Jean-Baptiste PALIES

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 120	11 120		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	528	528		
Autres immobilisations corporelles	19 325	15 546	3 779	4 951
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**30 972**	**27 193**	**3 779**	**4 951**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours	3 240		3 240	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	36 528	8 100	28 428	28 476
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	175 406		175 406	265 853
Charges constatées d'avance	303		303	4 583
TOTAL III	**215 477**	**8 100**	**207 377**	**298 912**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**246 449**	**35 293**	**211 156**	**303 863**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles	782	782
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	48 929	82 347
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 704	-33 418
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	**30 007**	**49 712**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**30 007**	**49 712**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	112 943	158 812
TOTAL III	**112 943**	**158 812**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 600	
TOTAL IV	**15 600**	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59	64
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 925	60 329
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 832	34 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 790	848
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	**52 606**	**95 339**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**211 156**	**303 863**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	143 100	127 558
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	385 000	366 235
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	689	70
Utilisations des fonds dédiés	158 812	260 979
Autres produits	7	3
TOTAL I	**687 608**	**754 845**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-3 240	
Autres achats et charges externes	324 879	377 482
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 546	4 862
Salaires et traitements	172 098	190 191
Charges sociales	75 982	84 286
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 673	3 640
Dotations aux provisions	15 600	
Reports en fonds dédiés	112 943	128 812
Autres charges	41	17
TOTAL II	**707 520**	**789 291**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-19 912**	**-34 446**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	606	1 028
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**606**	**1 028**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**606**	**1 028**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-19 306**	**-33 418**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	398	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	**398**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-398**	
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**688 214**	**755 873**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**707 919**	**789 291**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges	**-19 704**	**-33 418**
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-socialse sous gestion contrôlée		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXES AUX COMPTES

Note 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'Association des Centres Culturels de rencontre (A.C.C.R.) sont établis conformément aux principes généraux définis dans le Code de Commerce et dans le Plan Comptable Général et sous réserve des adaptations rendues nécessaires par les spécificités propres aux Associations telles que prévues par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

Il convient de rappeler qu'en vertu du principe d'indépendance des exercices, le compte de résultat récapitule les produits acquis et les charges consommées de l'exercice sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement.

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte" fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Des dépréciations sont portées en déduction des actifs sur lesquels il est constaté un amoindrissement de valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Par ailleurs, des provisions pour risques et charges sont constituées au passif du bilan en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées et que des événements en cours rendent probables.

Les comptes de l'exercice 2023 n'ont pas été concernés par les options comptables suivantes, en conséquence, les options demeurent libres pour l'exercice au cours duquel l'événement se produira, à savoir :

- Frais de constitution, de transformation et de premier établissement
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- Droits de mutation, honoraires ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- Droits de mutation, honoraires ou frais d'actes sur immobilisations financières
- Coût de développement
- Coût d'emprunt lié à l'acquisition d'actifs
- Composants de seconde catégorie

Il est à noter qu'aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition en composants compte tenu de leur nature et de leur utilisation.

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis selon le principe de la permanence des méthodes de présentation et d'évaluation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A ce titre, la définition d'un passif a été modifiée et est définie ainsi par l'article 212-1 du PCG : *« Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. L'ensemble de ces éléments est dénommé passif externe »*.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant. Elle s'est accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. Toutefois, cette hausse n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'association.

Note 3 : Évènements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est susceptible d'affecter la compréhension des comptes annuels au 31 décembre 2023.

NOTES SUR LE BILAN

Note 4 : Actif immobilisé (Brut : € 30 972 ; Amortissements : € 27 193)

Le montant brut de € 30 972 correspond :

1. au site Internet de l'Association pour € 11 120, et amortis pour € 11 120 au 31/12/2023,

2. à un investissement informatique de € 17 427 composé de matériels informatiques et d'un copieur, amorti pour € 13 648 au 31/12/2023,

3. à un investissement de mobilier de € 1 094 amorti pour € 1 094 au 31/12/2023,

4. à un aménagement/travaux de € 804 amorti pour € 804 au 31/12/2023,

5. à un investissement de matériel pour € 528 amorti pour € 528 au 31/12/2023.

Les agencements, installations et mobilier sont amortis sur 10 ans selon le mode linéaire. Le matériel de bureau et informatique est amorti sur 3 à 5 ans selon le mode linéaire.

La dotation aux amortissements de l'exercice 2023 s'élève à € 2 923 contre € 3 640 en 2022.

Note 5 : Actif circulant : poste « Stocks et encours » (Brut : € 3 240 ; Dépréciations : € 0)

Le montant brut de € 3 240 correspond au stock des livres « Le Manifeste de l'ACCR » existant au 31/12/2023. Ces brochures de communication et d'information ont été éditées en 2023 par l'association.

Note 6 : Autres créances : poste « Autres » (Brut : € 36 528 ; Dépréciations : € 8 100)

Ce poste enregistre essentiellement deux types d'opérations :

- les montants dus par les centres à la fin de l'exercice, au titre essentiellement de leurs cotisations annuelles à l'ACCR (€ 27 700) : voir note 5.1 ci-dessous ;
- les subventions à recevoir liées à des dépenses réalisées au cours de l'exercice (€ 7 078) ;
- les produits à recevoir sur les organismes sociaux (indemnités journalières) (€ 934) ;
- le solde des refacturations effectuées aux centres.

Note 5-1 : Adhérents et comptes rattachés (Brut : € 27 700 ; Dépréciations : € 8 100)

Les montants inscrits à ce poste comprennent les cotisations annuelles dues par les Centres et non encore réglées à la date de clôture.

En ce qui concerne les cotisations non réglées par les Centres au 31/12/2023, ces dernières ont fait l'objet d'une dépréciation pour couvrir le risque de non-recouvrement total ou partiel évalué en application du principe de prudence ci-dessus.

Compte tenu des dépréciations des exercices précédents s'élevant à € 5 350 et de la dotation de € 2 750, la dépréciation s'élève au 31 décembre 2023 à € 8 100.

Le détail des montants dus par les Centres et des dépréciations qui ont été le cas échéant constatées s'analyse de la façon suivante :

ACCR : ETAT DES COTISATIONS ET DES DEPRECIATIONS AU 31/12/2023 (voir page suivante)

N°de compte	Centre	Origine	Irrécouvrables 2022	Mouvements 2022	Montant brut 31/12/2022	Provisionné au 31/12/2022	Dotation 2022	Reprise 2022	Provision au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2022		Irrécouvrables 2023	Mouvements 2023	Montant brut 31/12/2023	Provisionné au 31/12/2023	Dotation 2023	Reprise 2023	Provision au 31/12/2023	Montant net au 31/12/2023
455205	CCR ARIA THEATRE ET NATURE	FR		-	-	-			-	-			5 750	5 750	-			-	5 750
455280	Abbaye de Vaucelles	FR		2 750	2 750	-			-	2 750			-	2 750	-	2 750		2 750	-
455290	Goutelas	FR		-	-	-			-	-			5 750	5 750	-			-	5 750
455300	Corderie Royale	FR		-	4 000	4 000			4 000	-			-	4 000	4 000			4 000	-
455400	CHÂTEAU DE L'ESPARROU	FR		-	-	-			-	-			2 750	2 750	-			-	2 750
455500	Abbaye de Fontevraud	FR		7 500	7 500	-			-	7 500			- 7 500	-	-			-	-
455370	CHÂTEAU MERCIER	EUR		- 1 000	250	250			250	-			1 000	1 250	250			250	1 000
455540	LANDCOMMANDERIJ ALDEN BELGIQUE	EUR			-	-			-	-			1 000	1 000	-			-	1 000
455550	Hospitalfield House	EUR			400	400			400	-				400	400			400	-
455570	Grand Hornu	EUR			250	250			250	-			500	750	250			250	500
455620	Santa Maria la Real	EUR			250	250			250	-				250	250			250	-
455630	Corte Ospitale	EUR		-	200	-			-	200			150	350	-			-	350
455830	Fondation Joseph Karolyi	EUR			-	-			-	-			500	500	-			-	500
455880	LandKunstLeben	EUR			-	-			-	-			500	500	-			-	500
455890	Teatro Potlach	EUR			200	200			200	-			500	700	200			200	500
455950	Abbaye de Neumünster	EUR			-	-			-	-			1 000	1 000	-			-	1 000
455991	CCR INTERNAT. JOHN SMITH - BENIN	AFR			-	-			-	-				-	-			-	-
	TOTAL		**-**	**9 250**	**15 800**	**5 350**	**-**	**-**	**5 350**	**10 450**		**-**	**11 900**	**27 700**	**5 350**	**2 750**	**-**	**8 100**	**19 600**

Note 7 : Fonds associatifs et Fonds propres (€ 30 007)

L'évolution des fonds propres au cours de l'exercice se résume ainsi :

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					- €
Fonds propres avec droit de reprise	- €				- €
Ecarts de réévaluation	- €				- €
Réserves	782 €				782 €
Report à nouveau	82 347 €	- 33 418 €			48 929 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 33 418 €	33 418 €	- 19 704 €		- 19 704 €
Situation nette	**49 711 €**	**- €**	**- 19 704 €**	**- €**	**30 007 €**

Note 8 : Fonds dédiés (€ 112 943)

Le « Programme Odyssée » consiste à accueillir en France pour une période donnée des artistes et professionnels de la culture d'autres pays avec le soutien financier du Ministère de la Culture qui permet de leur offrir une bourse et une résidence dans un haut lieu du patrimoine français pour le développement de la coopération internationale. Ledit programme a démarré en 2003 et s'est poursuivi jusqu'en 2023.

Le « Programme Nora » est un projet d'accueil de réfugiés syriens, irakiens, libyens ou yéménites par les Centres culturels de Rencontre.

Le « Programme Afrique » vise à accompagner un projet de création de Centres culturels de rencontre internationaux au Bénin et au Sénégal.

Le « Programme Asie-Inde » vise à accompagner un projet de coopération culturelle avec le Rajasthan Rural Arts Programme (qui prévoit aussi la mise en place d'un futur Centre culturel de rencontre au Rajasthan).

Le « Programme Europe » concerne les actions menées dans le cadre du projet ERASMUS+ (projet People Places Stories), financé à hauteur de € 35 392 sur 2 ans par un fonds de l'Union Européenne.

Le « Programme Afghanistan » est un projet d'accueil d'artistes afghans par les Centres culturels de Rencontre, qui a démarré en 2022. Il s'est achevé en 2023 et ne sera pas renouvelé.

Le « Programme Réunion Odyssée » vise à financer la réunion tenue en mai 2023 dans le cadre de la célébration des 20 ans du programme Odyssée.

Les engagements de dépenses à réaliser au 31 décembre 2022 de € 158 812 correspondaient à des dépenses :

- Programme « Odyssée » : 106 827 euros
- Programme « Nora » : 34 149 euros
- Programme « Afghanistan »: 5 836 euros
- Programme « Réunion Odyssée » : 12 000 euros

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2020 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 20 585.

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2021 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 19 240.

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2022 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 67 002.

Les opérations relatives au projet « Nora 2021 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 230.

Les opérations relatives au projet « Nora 2022 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 15 918.

Les opérations relatives au projet « Nora 2023 » se sont poursuivies durant l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 18 000.

Les opérations relatives au projet « Afghanistan » ont débuté au cours de l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 5 836.

Les opérations relatives au projet « Réunion Odyssée » ont débuté au cours de l'exercice 2023 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 12 000.

Les engagements de dépenses à réaliser au 31 décembre 2023 de € 112 943 correspondent à des dépenses à venir sur :

- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2020 » reçue durant l'exercice 2020. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 828 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2022 » reçue durant l'exercice 2022. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 4 344 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2023 » reçue durant l'exercice 2023. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 80 022 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Nora 2022 » reçue durant l'exercice 2022. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 281 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Nora 2023 » reçue durant les exercices 2022 et 2023. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 21 182 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Asie » reçue durant l'exercice 2023. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 6 286 a été constitué au passif du bilan.

Les frais de gestion du projet « Programme Odyssée » sont calculés sur la base des crédits versés sous forme de bourses ou de frais de voyage. Ils s'élèvent pour 2023 à € 21 424.

Le même procédé a été retenu pour le projet « Programme Nora », les frais de gestion s'élèvent pour 2023 à € 5 409.

Les frais de gestion du projet « Programme Afghanistan » sont calculés sur la base des crédits versés sous forme de bourses, de frais de voyage, de frais de repas et d'hébergement. Ils s'élèvent pour 2023 à € 848.

L'évolution des fonds dédiés au cours de l'exercice se résume ainsi :

	A Fonds à engager en début d'exercice	B Utilisation en cours d'exercice	C Engagements à réaliser sur ressources affectées	E=A+B+C Fonds restant à engager en fin d'exercice
Odyssée 2020	20 585 €	20 585 €	828 €	828 €
Odyssée 2021	19 240 €	19 240 €		- €
Odyssée 2022	67 002 €	67 002 €	4 344 €	4 344 €
Odyssée 2023	- €	- €	80 022 €	80 022 €
Asie 2023	- €	- €	6 286 €	6 286 €
Nora 2021	230 €	230 €		- €
Nora 2022	15 918 €	15 918 €	281 €	281 €
Nora 2023	18 000 €	18 000 €	21 182 €	21 182 €
Réunion Odyssée 2023	12 000 €	12 000 €		- €
Afghanistan	5 836 €	5 836 €		- €
Total	**158 811 €**	**158 811 €**	**112 943 €**	**112 943 €**

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées (€ 0)

Pas d'emprunts et dettes assimilées.

Note 10 : Charges constatées d'avance (€ 303)

Des frais d'abonnement à News Tank Culture relatifs à 2024 pour € 303 ont été comptabilisés en charges constatées d'avance.

Note 11 : Produits constatés d'avance (€ 0)

Pas de produits constatés d'avance.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 12 : Autres Prestations (€ 0)

Pas d'autres prestations en 2023.

Note 13 : Subventions (€ 385 000)

Ce poste enregistre les subventions reçues en 2023. Le détail en est le suivant :

Subvention du Ministère de la Culture (DG2TDC)	€ 180 000
Subvention du Ministère de la Culture (Programme Odyssée)	€ 110 000
Subvention du Ministère de la Culture (Programme Nora)	€ 20 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Asie)	€ 7 300
Subvention du Ministère de la Culture (projet Afrique)	€ 5 000
Subvention du Ministère de la Culture (Programme Europe)	€ 20 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Réunion Odyssée)	€ 15 700
Subvention du Ministère de la Culture (projet Rencontres européennes)	€ 27 000

Note 14 : Cotisations (€ 143 100)

Ce poste enregistre les cotisations acquises à l'exercice 2023 des membres actifs et des membres associés, que celles-ci aient été encaissées ou pas. Il s'agit en détail de :

- Cotisations France pour € 137 250
- Cotisations Europe pour € 5 350
- Cotisations Afrique pour € 500

Note 15 : Autres produits (€ 7)

Ce poste enregistre des écarts de règlements au cours de l'année 2023.

Note 16 : Autres achats et charges externes (€ 313 783)

L'évolution de ce poste d'un exercice à l'autre s'analyse ainsi :

Postes comptables	2023	2022
Sous-traitance Centre Bourses des artistes	89 755 €	112 640 €
Fournitures de petit équipement et de bureau	2 609 €	1 992 €
Loyers et charges locatives	32 103 €	31 194 €
Entretien, réparations et maintenance	502 €	3 409 €
Assurances	448 €	432 €
Documentation	534 €	46 €
Frais de séminaires et conférences	31 813 €	163 €
Mise à disposition de personnel	- €	5 649 €
Honoraires, droits d'auteurs et communication	74 153 €	114 574 €
Voyages, déplacements, frais de mission et réceptions	77 530 €	98 364 €
Téléphone et Affranchissements	1 847 €	1 942 €
Services bancaires	1 204 €	1 285 €
Divers	1 284 €	5 792 €
Total	**313 783 €**	**377 482 €**

Note 17 : Dotations aux amortissements (€ 2 923)

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont constatées pour € 2 923.

Note 18 : Dotations ou reprises aux provisions pour risques et charges (€ 15 600)

Une provision d'indemnités de fin de carrière a été dotée à hauteur de € 15 600 en 2023. Elle est destinée à couvrir en partie le coût estimé du départ à la retraite d'un salarié prévu en 2024.

Note 19 : Autres charges (€ 41)

Ce poste enregistre des écarts de règlements de l'exercice 2023.

Note 20 : Engagement hors bilan (€ 0)

Il n'existe aucun engagement hors bilan à la clôture de l'exercice 2023.

Note 21 : Rémunérations et avantages en nature des dirigeants (€ 0)

Aucune rémunération n'a été versée au titre de l'exercice 2023 aux dirigeants de l'association.

Note 22 : Effectif moyen

L'effectif moyen est réparti de la manière suivante :

	2023	2022
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens	0	1
Employés	1	1
Apprentis	0	0
Total	**4**	**5**